2012 B 998

POUR VALOIR PROCÈS-VERBAL
DE DÉPÔT
SOUS LE N° A799
LE 8.3.2012
LE GREFFIER DU TRIBUNAL

AB POST
S.A.S au capital de 30.000 €
SIEGE SOCIAL : ZA du Carrefour des Biards
50540 ISIGNY LE BUAT
499 091 551 RCS COUTANCES

DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE

Le 8 février 2012, à l'issue de la cession des actions de la société RSR HOLDING au profit de la société CAP 270 HOLDING, l'associé unique a décidé de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination d'un nouveau Président.

Après avoir rappelé que l'article 21.3 des statuts de la société prévoit que les associés peuvent, à l'unanimité, prendre des décisions dans un acte sous seing privé, l'associé unique a décidé de prendre l'unique décision suivante :

DECISION UNIQUE

L'associé unique décide nommer en qualité de Président pour une durée d'un exercice, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2012 :

- **Monsieur Eddie LEMAITRE**
  Né le 6 octobre 1967 à VILLEDIEU LES POELES
  De nationalité française
  Demeurant 67, rue de la Constitution 50300 AVRANCHES

La rémunération du Président sera fixé ultérieurement.

CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, il a été établi le présent procès-verbal qui a été signé par l'associé unique.

Pour la société CAP 270 HOLDING
Monsieur Eddie LEMAITRE

POUR VALOIR PROCES-VERBAL
DE DÉPÔT
SOUS LE N° 148
LE 16 février 2012
LE GREFFIER DU TRIBUNAL

ORDONNANCE

NOUS, Monsieur Christian DUTERTRE, Président du Tribunal de Commerce de COUTANCES, assisté de la SCP CANTIER, Greffiers en Chef du Tribunal de Commerce de COUTANCES,

Vu la requête qui précède et les motifs y exposés,

Vu les diligences accomplies par Maître PIOLLET,

CONSTATONS que la mission de Maître PIOLLET en qualité d'administrateur provisoire a pris fin le 8 février 2012 par la nomination à l'unanimité de Monsieur Eddie LEMAITRE en qualité de Président de la société AB POST, Rappelons que le changement de Président doit être inscrit au RCS au plus tard le 8 Mars 2012.

PRESCRIVONS la notification de la présente par lettre recommandée avec accusé de réception par les soins de la SCP CANTIER, Greffiers associés, à :

- SAS AB POST, ZA du Carrefour des Biards, 50540 ISIGNY LE BUAT
- RSR HOLDING, M Philippe SIMON, 11 rue Jean-Baptiste PIGALLE, 75009 PARIS,
- M Eddie LEMAITRE, 12 rue du Docteur GILBERT, 50300 AVRANCHES,
- CAP 270 HOLDING, 67 rue de la Constitution, 50300 AVRANCHES.

Et par envoi simple à :

- Me Gérard PIOLLET.

PASSONS les dépens en frais privilégiés de justice.

Donnée à Coutances
Le 16/02/2012